

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2024, À 14 H 30
AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA RÉGIE, SITUÉ AU 107, CHEMIN
MAINE CENTRAL À BURY

MEMBRES PRÉSENTS :

Christelle Lefèvre
Vice-présidente
Députée Ville de Sherbrooke

Claude Charron
Député Ville de Sherbrooke

Catherine Boileau
Députée Ville de Sherbrooke

Denis Savage
Député MRC du Haut-Saint-François

Nathalie Bresse
Députée MRC du Haut-Saint-François

Eugène Gagné
Député substitut MRC du Haut-Saint-François

MEMBRES ABSENTS :

Robert Roy
Président
Préfet de la MRC du Haut-Saint-François

Joanie Bellerose
Députée substitut Ville de Sherbrooke

PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :

Jean-Jacques Caron
Directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris

Louis Longchamps
*Directeur du développement durable et des
relations externes de Valoris*

Céline Martel
Coordonnatrice aux communications de Valoris

Geneviève Morin
Coordonnatrice administrative de Valoris

Ingrid Dubuc
*Directrice Bureau de l'environnement Ville de
Sherbrooke*

Julien Pagé
*Coordonnateur en environnement MRC du Haut-
Saint-François*

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La vice-présidente déclare la séance ouverte à 14 h 45.

2. L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été transmis par courriel à chaque délégué.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2024-08-22-1339

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 août 2024 soit et est adopté.

4. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2024-08-22-1340

Adoption du procès-verbal du 27 juin 2024

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion du 27 juin 2024.

Que le procès-verbal de la réunion du 27 juin 2024 soit et est approuvé.

RÉSOLUTION 2024-08-22-1341

Adoption du procès-verbal extraordinaire du 17 juillet 2024

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le secrétaire est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 juillet 2024.

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 juillet 2024 soit et est approuvé.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS – PUBLIC PRÉSENT

DOSSIER 2024-08-22-0054

Période de questions des personnes présentes

Aucune question des citoyens n'a été déposée sur le site internet.

6. DOSSIERS DIRECTION GÉNÉRALE

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

RÉSOLUTION 2024-08-22-1342

Liste des chèques émis du 16 juin au 15 juillet 2024

Proposé par le délégué Denis Savage,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 juin 2024 et le 15 juillet 2024 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2024-08-22-1343**Liste des chèques émis du 16 juillet au 15 août 2024**

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste des chèques émis entre le 16 juillet 2024 et le 15 août 2024 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2024-08-22-1344**Suivi budgétaire au 30 juin 2024 du budget de fonctionnement 2024 adopté**

Proposé par le délégué Eugène Gagné,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 30 juin 2024 du budget de fonctionnement 2024 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2024-08-22-1345**Suivi budgétaire au 31 juillet 2024 du budget de fonctionnement 2024 adopté**

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le suivi budgétaire au 31 juillet 2024 du budget de fonctionnement 2024 adopté soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2024-08-22-1346**Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjudgés par Valoris**

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjudgés par Valoris – juin 2024 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2024 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2024-08-22-1347**Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus adjudgés par Valoris**

Proposé par le délégué Claude Charron,
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que la liste A – liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ et plus adjudgés par Valoris – juillet 2024 soit et est déposée.

Que la liste B – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur totalisant 25 000\$ depuis le début de l'exercice financier soit et est déposée.

Que la liste C – liste des contrats entre 2 000\$ et 25 000\$ conclus avec un fournisseur ayant atteint 25 000\$ au cours d'un mois précédent en 2024 soit et est déposée.

RÉSOLUTION 2024-08-22-1348**Autorisation des dépenses incompressibles pour l'année financière 2024**

ATTENDU QUE les dépenses incompressibles sont des coûts fixes ou inévitables, qu'il est impossible de ne pas assumer en raison d'une obligation contractée ou de la nécessité de posséder certains biens pour le bon fonctionnement, ou encore en fonction de leur nature;

ATTENDU QU'il y a lieu d'affecter, en début d'exercice, les crédits pour les dépenses incompressibles autres que celles découlant d'engagements antérieurs;

Proposé par le délégué Denis Savage,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'autoriser, pour l'année 2024, les dépenses incompressibles, suivantes selon les sommes établies au budget d'exploitation 2024 :

Hydro Sherbrooke	Videotron
Hydro-Québec	Entretien ménager : Sammy Soucis
Telus Mobilité	Fiducie Desjardins
Retraite Québec secteur public	Ministère des Finances : redevance
Visa Desjardins carte administration	S.A Medix
Visa Desjardins carte opération	Pitney Bowes
CSN Valoris	Meridian
Ascenseur de l'Estrie	Nettoyeur Daoust Forget

9. INFRASTRUCTURES

RÉSOLUTION 2024-08-22-1349

Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel juin 2024 / cumulatif 2023

Proposé par la déléguée Nathalie Bresse,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 30 juin 2024 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2024-08-22-1350

Tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury – mensuel juillet 2024 / cumulatif 2023

Proposé par le délégué Claude Charron,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le bilan mensuel et cumulatif au 31 juillet 2024 du tonnage des matières résiduelles acheminées au site Bury soit et est déposé.

RÉSOLUTION 2024-08-22-1351

Annulation de l'appel d'offres 2024-07 de services professionnels pour les plans, devis et surveillance du projet de réaménagement de l'entrée du site d'enfouissement de Valoris à Bury et signature d'un contrat de gré à gré avec la firme GBI Experts-Conseils Inc.

CONSIDÉRANT QUE Valoris doit procéder à l'annulation de l'appel d'offres 2024-07 de services professionnels pour les plans, devis et surveillance du projet de réaménagement de l'entrée du site d'enfouissement de Valoris à Bury puisqu'une irrégularité technique rend le processus invalide ;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été déposée au jour et à l'heure prévus pour l'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE le prix de la soumission est connu, que la firme ayant soumissionné est expérimentée et compétente dans le domaine d'affaires visé et que le livrable de ce mandat est déjà largement dépassé;

CONSIDÉRANT QUE les règles de gestion contractuelle autorisent le conseil d'administration à attribuer un contrat de gré à gré de cette nature si ce choix se justifie dans le meilleur intérêt de la Régie ;

Proposé par la déléguée Catherine Boileau,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

D'annuler l'appel d'offres 2024-07 de services professionnels pour les plans, devis et surveillance du projet de réaménagement de l'entrée du site d'enfouissement de Valoris à Bury ;

D'autoriser la signature du contrat, de gré à gré, de services professionnels pour les plans, devis et surveillance du projet de réaménagement de l'entrée du site d'enfouissement de Valoris à Bury à la firme GBI Experts-Conseils inc. au montant de 85 477,40 \$, taxes en sus ;

De nommer M. Joey Labranche comme gestionnaire de projet.

10. RÈGLEMENTS

RÉSOLUTION 2024-08-22-1352

Dépôt du règlement no 5.14 modifiant le Règlement no 5 de la Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Après mention de l'objet du règlement par le directeur général,

Considérant que la déléguée, Christelle Lefèvre, a donné l'avis du règlement no 5.14 et a déposé le projet de ce règlement le 27 juin 2024 conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Proposé par le délégué Nathalie Bresse,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, la présidence ne votant pas,

Que le Règlement no 5.14 soit adopté, enregistré et copié au long au livre des règlements de la Régie, sous le numéro 5.14, qu'il soit revêtu du sceau de la Régie, signé par le président du conseil et le directeur général et déposé sous la garde de ce dernier.

11. DEMANDES DES DÉLÉGUÉS

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 00.

La vice-présidente

Christelle Lefèvre, déléguée Ville de Sherbrooke

Le secrétaire

Jean-Jacques Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de Valoris